

## Assemblée Générale d'Hérault Ingénierie n°6

### PROCÈS-VERBAL

Séance du : 19 avril 2022

Lieu : Domaine Départemental de Bayssan, Théâtre Michel GALABRU, Routes de Vendres,  
34500 BEZIERS

---

#### **Objet : Assemblée Générale d'Hérault Ingénierie**

#### Collège Départemental :

##### Présents :

- Marie Pierre PONS, Vice-Présidente, Conseillère départementale du canton de Saint Pons de Thomières
- Sylvie PRADELLE, Conseillère départementale canton de Frontignan
- Jean François SOTO, Conseiller Départemental canton de Gignac
- Séverine SAUR, Conseillère départementale canton de Cazouls les Béziers

#### Collège des EPCI :

##### Présents :

##### *En présentiel :*

- Alain Carlap, Communauté de Communes de La Domitienne
- Alain Tailhan, SIEA de Pardailhan

##### Excusé :

- Claude Revel, Président de la Communauté de Communes du Clermontais, donne pouvoir à Joseph Rodriguez, Maire de St Félix de Lodez

#### Collège des communes :

##### Présents :

##### *En présentiel :*

- Patrick Cabrol, Commune d'Agel
- Jean Pierre Barthès, Commune d'Aigues Vives
- Alain Biola, Commune de Bassan
- Benoit Marsaux, Commune de Boisset
- Marie Casares, Commune de de Cambon et Salvergues
- Jean Marc Isure, Commune de Campagnan
- Jacques Maurand, Commune de Capestang
- Olivier Azema, Commune de Cassagnoles
- Patrice Chaptal, Commune de Causse de la Selle

- Marc Fidel, Commune de Cébazan
- Jean Louis Poux, Commune de Colombières sur Orb
- Catherine Sonzogni, Courniou
- Laurent Brunet, Commune de Creissan
- Pierre Papa, Commune de Ferrières Poussarou
- Francis Boutes, Commune de Gabian
- Denis Devriendt, Maire de Galargues
- Robert Poujol, Commune de Jonquieres
- Max Fabre, Commune de La Caunette
- Yves Robin, Commune du Poujol Sur Orb
- Jean Paul Agussol, Commune des Rives
- Serge Pesce, Commune de Maraussan
- Vincent Faure, Commune de Marsillargues
- Olivier Henry, Commune de Montels
- Patricia Toulze, Commune de Montouliers
- Claude Carcellier, Commune de Montpeyroux
- Jean Michel Guittard, Commune de Murviel les Béziers
- Frédéric Roig, Commune de Pégairolles de l'Escalette
- Daniel Roger, Commune de Pierrerue
- Béatrice Fernando, Commune de Plaissan
- Jean Noël Satger, Commune de Pouzols
- Jean Marie Milhau, Commune de Prades sur Vernazobre
- Michel Farenc, Commune de Puissalicon
- Jean Marc Saleine, Commune de Riols
- Catherine Lister, Commune de Roquebrun
- Anne Lise Sauterel, Commune de Rosis
- Yvette Duhayer, Commune de Roujan
- Jean Pierre Gabaudan, Commune de St André de Sangonis
- Jackie Galabrun-Boulbes, Commune de St Drézéry
- Joseph Rodriguez, Commune de St Félix de Lodez
- Jean Luc Fabrègues, Commune de St Maurice de Navacelles
- Pierre Paul Bousquet Commune de St Pierre de la Fage
- Bernard Fontes, Commune de St Vincent d'Olargues
- Bruno Pla, Commune de Siran
- Marie Françoise Franc-Rouanet, Commune de Vélioux
- Stéphan COSTE, Commune de Vendémian
- Dominique Fouilhe, Commune de Vendres
- Franck Poujol Ricard, Commune de Verreries de Moussans

*En visioconférence*

- Marie Françoise Nachez, Commune d'Arboras
- Yves Leborgne, Commune d'Argelliers
- Michel Combes, Commune de Fozieres
- Joël Povreau, Commune de Gornies
- Bernard Sallettes, Commune de la Tour sur Orb
- Michel Granier, Communes des Aires
- Alain Barbe, Commune des Matelles
- René Chalot, Commune de Lansargues
- Stéphane Catania, Commune de Lauret
- Aurélien Manenc, Commune de Lunas
- Antoine Goutelle, Commune de Poujols
- Patrick Burte, Commune de Saint Gély du Fesc
- Laurent Senet, Commune de St Jean de Buèges
- Bernard Vinches, Commune de Taussac la Billière
- Marie Antoinette Mora, Commune de Valros
- Muriel Prades, Commune de Vias

Excusés :

- Ronny Poncé, Maire d'Aumelas, donne pouvoir à Jean Marc Isure, Maire de Campagnan
- Francis Cros, Maire de la Salvetat sur Agout, donne pouvoir à Jean François Soto, Maire de Gignac

Les invités non votants :

- Elodie Blaquières, AMF 34
- M. Amphoux, commune d'Assas
- Simon Lagorce, commune de Montarnaud
- M. Jérôme, Commune de Montouliers
- Gérard Ferre, Commune de Puissalicon
- Josiane Larguier, Collaboratrice de cabinet / Chargée de mission
- Didar Gelas, Directrice Pôle des Solidarités Territoriales
- Frédéric Mejean, Directeur Hérault Ingénierie
- Christophe Marzat, Directeur Technique Hérault Ingénierie
- Sandrine Noyel, Secrétaire Générale Hérault Ingénierie
- Anne Gimie, Coordinatrice territoriale secteur Est héraultais Hérault Ingénierie
- Jérôme Combes, Coordinateur territorial secteur Ouest héraultais Hérault Ingénierie
- Nicolas Lienart, chef du service hydrogéologie
- Hervé Aufran, chef du service AMO
- Aude Goupil, Assistante Hérault Ingénierie

**Accueil :**

Jean François SOTO, Président d'Hérault Ingénierie, accueille les participants et les remercie de leur présence nombreuse.

Il rappelle qu'Hérault Ingénierie est l'établissement des territoires. C'est un établissement qui touche le concret de la vie des élus pour accompagner leurs projets par de l'assistance à Maitrise d'Ouvrage. La volonté de Kléber MESQUIDA est de positionner le Conseil Départemental de l'Hérault comme un acteur de proximité des communes et en lien avec les territoires. Hérault Ingénierie prend toute sa place dans son rôle d'accompagnateur des communes les plus petites.

En raison de l'histoire, les thématiques de l'eau potable et de l'assainissement sont très présentes mais tout type de projet peut être soutenu. À cet égard, Jean François SOTO remercie les équipes pour leur engagement dans des domaines très variés.

Pour Hérault Ingénierie, il y a un maître mot : concret. L'aboutissement des projets est le seul objectif des équipes avec un accompagnement tant juridique, financier que technique ou sur l'ingénierie. Il en va du dynamisme des territoires.

Le sujet est également de permettre le dialogue constructif avec l'ensemble des partenaires, notamment les services de l'État et éviter les blocages dogmatiques.

## **1. Procès-verbal Assemblée Générale 27 septembre 2022**

Le procès-verbal de la séance de l'assemblée générale qui s'est tenue le 27 septembre 2022 a été approuvé sans remarque à l'unanimité des membres présents ou représentés.

## **2. Institutions : Rapport d'activités 2021**

Jean François SOTO présente le rapport d'activités 2021. Le nombre de communes adhérentes a continué d'augmenter. À ce jour, nous comptons 233 communes adhérentes, 9 Communautés de Communes et 9 syndicats intercommunaux. Les élus municipaux et intercommunaux souhaitent obtenir des informations sur Hérault Ingénierie. Afin de répondre à cette attente, le Président et le Directeur vont à la rencontre des maires dans les communautés de communes.

En termes de bilan, le pari pour Hérault Ingénierie est un pari gagné. L'établissement a montré qu'il était un outil qui rompt l'isolement des territoires en apportant de l'expertise. Le Président souligne la nécessité de discuter avec les opérateurs économiques, notamment sur les questions d'évolutions des prix. Hérault Ingénierie intervient en complément des autres entités du groupe Hérault en se situant en accompagnateur de proximité.

Frédéric MEJEAN, directeur, explique qu'en 2021 les nombres de demandes augmentent. Si dans l'ensemble des domaines, le niveau de demandes est stable, nous constatons une augmentation dans le domaine du foncier. Les questions d'hydrogéologie et de ressource en eau sont relativement présentes. En 2021, nous avons reçu 271 demandes et pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2022, nous avons déjà reçu 113 demandes à la date du 19 avril.

Didar GELAS, Directrice du Pôle des Solidarités Territoriales, expose l'importance des besoins en matière d'urbanisme et de foncier. C'est pourquoi le département a fait le choix de renouveler les équipes. Dans le domaine de l'urbanisme, un accent est mis sur la prospective en lien avec les évolutions législatives, notamment la loi climat et résilience. Des moyens sont mobilisés pour contribuer à la préservation du foncier, en particulier agricole en lien avec les questions alimentaires. À partir de l'exemple du Causse de la Selle, Hérault Ingénierie a permis de prendre en compte tous les points dans le cadre du projet de réalisation d'une école. Hérault Ingénierie a un rôle de facilitateur. Les avis donnés peuvent permettre d'orienter les projets pour qu'ils soient réalisables tant techniquement que financièrement.

Il est courant que les équipes passent du temps avec les maîtres d'ouvrage pour définir les besoins en amont des travaux. Cette phase est nécessaire pour bien cadrer le projet et essayer de garantir son aboutissement.

Hérault Ingénierie n'a pas pour objectif la rentabilité. Il s'inscrit pleinement dans l'action du Département au cœur des territoires.

Les conseils qui peuvent être donnés tiennent compte des nouveaux procédés constructifs, notamment pour la prise en compte de la gestion de la ressource en eau ou des économies d'énergie.

### **Présentation de projets accompagnés par Hérault Ingénierie :**

- *Causse de la Selle* : présentation de la construction d'une école intercommunale par Patrice CHAPTAL, Conseiller municipal
- *Montarnaud* : présentation de la requalification des espaces publics par Simon LAGORCE, adjoint au Maire
- *Lieuran Cabrières* : présentation de l'aménagement de la place de la mairie par Jean Philippe OLIER, Maire. Il exprime sa grande satisfaction. En effet, au départ, la commune a sollicité Hérault Ingénierie sur des questions des réseaux d'eau potable et d'assainissement. L'éclairage d'Hérault Ingénierie a permis d'appréhender les choses plus globalement et de mettre en lumière la nécessité de réfléchir plus globalement. Au final, le projet a abouti sur la requalification de toute la place en prenant également en compte l'accessibilité PMR à la

mairie. La logique a été celle de la mutualisation des moyens et de l'efficacité au service de la réalisation des projets.

- *Prades sur Vernazobre* : présentation de la création d'un bâtiment public communal et d'un espace associatif par Jean Marie MILHAU, Maire. Monsieur Le maire insiste pour dire que c'était une belle rencontre en 2018 sur des questions de bâtiments et de voirie. Au départ, il s'agissait du déplacement d'un local technique et au final, la commune a réalisé un bâtiment avec plusieurs fonctions. Les équipes d'Hérault Ingénierie ont largement expliqué la méthode et le pilotage. L'accompagnement permet également de faire des économies qui sont supérieures au coût de la mission d'AMO d'Hérault Ingénierie. En effet, dans la discussion avec les maîtres d'œuvre ou les entreprises, l'accompagnement d'Hérault Ingénierie permet d'orienter les projets vers des prestations adaptées techniquement et économiquement. Dans ce projet, la commune a économisé 23 000 euros grâce aux conseils d'Hérault Ingénierie. Comme la commune était satisfaite, elle a mis en place une nouvelle mission d'AMO pour le projet de traversée du village intégrant la question des cheminements doux et ouverture d'un bâtiment mixant logements et services publics de proximité (poste et épicerie). C'est un exemple d'accompagnement de la ruralité en permettant une discussion d'égal à égal avec les opérateurs économiques.

Sur la commune de Montarnaud, Hérault Ingénierie a traduit le projet politique de la nouvelle équipe pour accompagner la fin de la réalisation de la ZAC. Hérault Ingénierie permet une prise de recul et mettre en place des mesures à court terme pour accompagner les mesures qui nécessitent plus de temps.

En lien avec le CAUE, la commune a mis en place une démarche de concertation avec la population. Hérault Ingénierie accompagne des projets qui créent du lien, notamment dans les communes à forte pression démographique.

L'objectif est la réussite des projets. Au-delà des travaux réalisés, l'apport méthodologique est très important. Souvent dans les territoires, le grand diagnostic est fait mais l'enjeu est de concilier les avis politiques avec les avis techniques mais surtout les attentes de la population et de faire de la planification sur 10 à 15 ans.

Didar GELAS rappelle que l'intérêt de l'intervention d'Hérault Ingénierie dans les phases amont est de vérifier l'adéquation avec les enjeux de l'aménagement du territoire. Hérault Ingénierie a une force de mobilisation de l'ensemble des professionnels du Conseil Départemental, des membres du groupe Hérault (Territoire 34, Hérault Énergies, Hérault Logement, ....) et des partenaires (CAUE, CFMEL,...).

Jean François SOTO insiste sur la nécessité et l'utilité de travailler collectivement. Hérault Ingénierie accompagne également les collectivités dans le montage des dossiers de subventions auprès des différents partenaires financeurs.

La commune de Murles exprime sa satisfaction suite à la réalisation d'une étude pour la réhabilitation de la mairie et souhaite remercier les équipes d'Hérault Ingénierie.

Le rapport d'activités 2021 a été présenté et approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **3. Finances : Compte de gestion 2021 et Compte administratif 2021**

À l'aide d'un diaporama, extrait joint au présent Procès-Verbal, le bilan financier 2021 est présenté.

En conclusion,

- il est rappelé que le compte de gestion 2021 établi par le Payeur départemental, n'appelle de sa part aucune observation.
- Il est indiqué que le compte administratif 2021 fait apparaître les résultats suivants :
  - Fonctionnement
    - résultat exercice 2021 : - 2 798.40 €,
  - Investissement
    - résultat exercice 2021 : - 3 515.30 €
    - excédent de clôture cumulé : + 1 229.92 €,

Jean François SOTO souligne que la gestion d'Hérault Ingénierie s'inscrit dans une logique de maîtrise des dépenses et de la participation du Conseil Départemental.

L'assemblée générale approuve le compte de gestion 2021 et le compte administratif 2021 à l'unanimité des membres présents ou représentés.

#### **4. Finances : Affectation du résultat 2021**

Après présentation du compte administratif 2021, il convient d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 en application de l'instruction budgétaire et comptable M52.

Le résultat de fonctionnement au titre de 2021 du budget principal fait apparaître un déficit d'un montant de 2 798.40 €. Le déficit de clôture 2021 de la section investissement du budget principal s'élève à un montant de 3 515.30 €, L'excédent de clôture cumulé de la section d'investissement s'élève à un montant de 1 229.92 €, Il n'y a pas de restes à réaliser au 31 décembre 2021,

Après délibération, l'assemblée générale à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- décider de reprendre en totalité en recettes d'investissement, au chapitre 001, le solde d'exécution de la section d'investissement reporté 1 229.92 €,
- décider de reprendre en totalité en dépenses de fonctionnement, au chapitre 002, le déficit de fonctionnement d'un montant de 2 798.59 €,

#### **5. Finances : Budget 2022**

Jean François Soto, Président, présente, à l'aide d'un diaporama (extrait joint au présent Procès-Verbal) le budget d'Hérault Ingénierie pour 2022 qui s'élève à 1 868 647.84 € en dépenses et en recettes détaillés comme suit :

Dépense :

- Fonctionnement : 1 797 486.68 € dont 1 495 500 € de masse salariale
- investissement : 71 161.16 € (matériel et informatique)

Recettes :

- Fonctionnement : 1 797 486.68 € dont :
  - 450 000 € du Conseil Départemental 34 au titre de l'Assistance Technique Réglementaire
  - 502 500 de demandes d'aide auprès des Agences de l'Eau Adour Garonne et Rhône Corse Méditerranée
  - 270 000 € d'adhésion collectivités dont 50 k€ du Conseil Départemental 34
  - 260 000 € de prestations missions Assistance à Maitrise d'Ouvrage (A.M.O.)
  - 180 000 € au titre des solidarités territoriales par Conseil Départemental 34
  - 14 986.68 d'amortissement de la subvention d'équipement versée par le CD34
- investissement : 71 161.16 €
  - 40 000 € de subvention versée par le Conseil Départemental 34
  - 29 931.27 € d'amortissement des investissements antérieurs
  - 1 229.92 d'excédent reporté

La part importante de la masse salariale s'explique par le fait l'ingénierie c'est du temps d'expert et d'accompagnement pour pouvoir répondre aux attentes des territoires dans un souci d'équilibre.

Monsieur le Maire d'Assas demande pourquoi le montant prévisionnel des recettes liées aux prestations est en baisse par rapport au réalisé 2021 alors que les demandes des adhérents augmentent.

Il s'agit de la traduction d'une certaine prudence. En effet, toutes les demandes ne génèrent pas un devis et une recette en prestation. Une partie entre dans le forfait lié à l'adhésion, d'une part, et, d'autre part, certaines demandes font l'objet d'un devis qui n'est pas validé par la collectivité pour des raisons multiples (par exemple la non obtention des prêts ou des aides nécessaires à la réalisation des projets).

L'assemblée générale approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le budget 2022 tel que présenté.

Jean François SOTO remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur implication dans le travail de préparation du budget 2022.

## **6. Institution : Statuts d'Hérault : modification du règlement intérieur**

Par délibération de juin 2018 modifiés par délibération AG/2021/09/27/8, les statuts d'Hérault Ingénierie précise les modalités de fonctionnement de l'établissement public. Dans l'article 10, il est précisé que le règlement intérieur, qui comprend le montant des cotisations et du barème pour les prestations, relève de l'assemblée générale. Afin de prendre en compte l'évolution de la nature des prestations d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (A.M.O.) réalisées pour les adhérents, il convient de modifier l'article 2 de l'annexe : tarification des services non compris dans l'adhésion pour intégrer les accompagnements sur des missions administratives.

Le nouveau texte est le suivant :

### « Tarification des services non compris dans l'adhésion :

*Le service avancé d'accompagnement d'aide et d'assistance technique et le service d'assistance à maîtrise d'ouvrage décrits à l'article 2.2 du présent règlement seront facturés en fonction d'une estimation préalable du temps passé, à partir des coûts journaliers suivants nets de taxe :*

<i>Expert</i>	<i>: 630 €</i>
<i>Chef de projet</i>	<i>: 500 €</i>
<i>Technicien / gestionnaire administratif</i>	<i>: 440 €</i>
<i>Agent de maîtrise / agent administratif</i>	<i>: 340 €</i>

L'assemblée générale approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le nouveau règlement intérieur.

## **7. Questions diverses**

- Présentation de la démarche partenariale des schémas d'Intervention Foncières (S.I.F.) :
  - o un outil de planification de l'intervention foncière, au service d'une politique d'aménagement du territoire qui s'envisage sur le long terme.
  - o Une composante de la politique foncière « Espaces Naturels Sensibles » (ENS) du Département de l'Hérault et de l'engagement de préservation et de valorisation des ENS ouverts au public

Démarche animée par le département, l'objectif est la mise en place d'une gouvernance entre les partenaires fonciers compétents dans le domaine des ENS, notamment par la détermination pour chaque acteur de périmètres d'intervention systématique pour les zones à protéger ou de vigilance pour les zones à préserver.

Le S.I.F. permet la préservation, voire réhabilitation du paysage, des espaces naturels, des zones humides (reconquête des espaces cabanisés), l'attractivité du territoire, le maintien des prix des terres agricoles et naturelles sur des secteurs à pression foncière forte, la création d'espace pour le public récréatif, de découverte, de sensibilisation à la préservation de la nature ou support d'activités économiques : agricoles et pastorales, touristiques, APN, usages ruraux (pêche, chasse)

Actuellement, 3 S.I.F. sont en place : Étang de l'Or, Canal du Midi et les Étangs Littoraux et 2 S.I.F. sont en cours d'élaboration : Vallée de l'Hérault et Basses Plaines de l'Aude.

## **8. Intervention de Kléber MESQUIDA, Président du Conseil Départemental**

Kléber MESQUIDA, Président du Conseil Départemental, souligne l'impact économique direct de l'intervention d'Hérault Ingénierie pour le territoire. En effet, l'aboutissement des projets permet la mobilisation des acteurs économiques et de ce fait, le soutien à l'emploi dans notre département.

Il insiste sur l'intérêt de l'accompagnement pour la mobilisation croisée de tous les partenaires techniques mais surtout financiers au-delà du bloc communal échelon de proximité au plus près des attentes de la population.

Il souhaite profiter de cette assemblée générale pour rendre un hommage appuyé à Frédéric MEJEAN, directeur d'Hérault Ingénierie. En effet, Frédéric MEJEAN a fait connaître sa volonté de quitter ses fonctions à la fin du mois de juin. Depuis la création d'Hérault Ingénierie en 2018, il a porté son développement. Il a été un ouvrier tenace, pugnace, sérieux avec un engagement sans limite. Kléber MESQUIDA explique qu'il est, triste pour le département de voir partir un agent de très grande valeur, mais heureux pour Frédéric MEJEAN car c'est pour lui le début d'une nouvelle aventure. Au sein d'Hérault Ingénierie, Frédéric MEJEAN a su servir de modèle et de guide pour tracer le chemin.

Pour toutes ses raisons et pour la première fois, Kléber MESQUIDA remet à Frédéric MEJEAN la médaille départementale en soulignant que rentrer dans la fonction publique c'est servir la République. Quand le Département brille, ce sont des agents qui le font briller.

Frédéric MEJEAN remercie le Président. Il profite ce moment pour remercier l'ensemble des élus du Conseil Départemental de lui avoir fait confiance. Il indique être confiant pour l'avenir d'Hérault Ingénierie car l'équipe est en place tant au niveau du Conseil d'Administration que l'équipe technique.

Jean François SOTO remercie à son tour Frédéric MEJEAN pour son implication. En conclusion, il remercie le Président MESQUIDA, les participants et leur donne rendez-vous à la prochaine assemblée générale.

Le Président.



Jean-François SOTO